

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Hydropolis Sophia (06)
Cité artisanale Barthélémy
BEAULEAU
108 chemin de Sainte Hélène -
CS 10092
06902 VALBONNE SOPHIA
ANTIPOLIS

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Hydropolis Sophia (06), Eric TISSERAND, Cité artisanale Barthélémy BEAULEAU 108 chemin de Sainte Hélène - CS 10092, 06902 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS, FRANCE. Tel : +33 483881670. E-mail : dgd@hydropolis-sophia.fr.

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Description du marché

Objet du marché

TRAVAUX RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU AEP AVENUE AMIRAL DE GRASSE / CHEMIN SAINT MICHEL / RUE DE LA JARRERIE - LE BAR SUR LOUP

Caractéristiques principales

Renouvellement de réseau de distribution d'eau potable sur 500 mètres sur route départementale

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non

Des variantes seront prises en considération : Non

L'avis implique un marché public.

Division en lots : Non

Date prévisionnelle de commencement des travaux

05 avril 2021

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en jours : 70 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures

Lundi 15 mars 2021 - 12:00

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 15 mars 2021 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

Date d'envoi du présent avis

12 février 2021